



Syndicat Mixte pour la Collecte
et le Traitement des Eaux Usées
des Bassins de la Thève et de l'Ysieux

République Française
Département VAL D'OISE
SICTEUB

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 21/03/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
48	27	27

Vote
A l'unanimité
Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture
Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an 2024, le 21 Mars à 18:30, le Comité Syndical du SICTEUB s'est réuni au Centre administratif du syndicat, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DESSE Daniel, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux délégués syndicaux le 11/03/2024.

Présents : M. DESSE Daniel, Président, M. POIRIER Henri, M. DUCLOS Jean-Noël, M. GAUBOUR Jacques, M. VARON Bernard, M. GAY Jean-Paul, M. DUFUMIER Dominique, Mme LEGRAND Nicette, M. FERRACHAT Sébastien, M. LEDOUX Eric, M. MANSOUX Michel, M. SPECQ André, M. MELLA Daniel, M. FALLOT Frédéric, M. FAUVIN Patrick, M. DREVILLE Gérard, M. BOCQUET Jean-Charles, Mme SAVY Marie-Laure, M. ALATI Jacques, Mme POLLET Clarisse, M. EPALLE Jean, M. THERRY Eric, M. MOREL Cyril, M. BIZERAY Jean-Jacques, M. FABRE Jacques, M. DESHAYES François, M. BARBIER Jean-Michel
Suppléant(s) : M. GAY Jean-Paul (de Mme LOURME Sophie)

Absent(s) : M. MULLER Patrick, M. BLAIMONT Jean-Pierre, M. MONNEINS François, M. PIN Daniel, M. GRANZIERA Gilles, M. GAILDRAT Olivier, Mme LOURME Sophie, M. BUISSON Jean-Michel, M. DELECLUSE Thibault, M. DUFLOS Jérémy, Mme MALAQUIN Chantal, M. BOUFFLET Pierre, M. GUEDON Eric, M. BRICHE Etienne, M. COLLIN Eric, M. COLLOBER Ernest, M. BONDOUX Gilles, M. BONTEMPS Jean-Marie, M. BARBAROSSA Raphaël, M. MOULA Nicolas, M. DE NOAILLES Emmanuel, M. DE NOAILLES Helie

A été nommé(e) secrétaire : M. POIRIER Henri

2024-026 – Création d'un poste de géomaticien au 01.04.2024

Conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.



Il appartient à l'assemblée délibérante, compte tenu des nécessités du service, de modifier le tableau des emplois, afin de permettre la nomination des agents nouvellement recrutés et de supprimer les postes non pourvus.

Le SICTEUB étant un service public industriel et commercial, il a l'obligation de recruter des agents de droit privé, sauf pour le poste de comptable et le poste de Directeur.

Les services de l'Etat ont rappelé cette règle au SICTEUB pour les recrutements à venir.

Cette règle a été mise en application au SICTEUB en 2021. Néanmoins pour les agents de droit public (agents fonctionnaires) déjà en poste et affectés dans un SPIC conserve le bénéfice de leur statut.

Depuis 2021, le SICTEUB recrute ses nouveaux agents sur des postes de droit privé et doit établir un tableau des effectifs en conséquence.

La géomaticienne actuellement en poste va quitter le SICTEUB au 07/04/2024

Le SICTEUB doit donc recruter un nouvel agent pour la remplacer. Un recrutement est actuellement en cours et il serait idéal de pouvoir recruter une personne avant le départ de la personne actuellement en poste.

Pour cela, il convient de créer au tableau des effectifs un deuxième poste de géomaticien. Ce deuxième poste sera supprimé lorsque la géomaticienne en place aura quitté ses fonctions

Il est proposé au comité syndical la modification du tableau des effectifs suivant :

Tableau des emplois au 01.04.2024 AGENTS DE DROIT PRIVE

Grades ou emplois	Groupe	Effectifs budgétaires	Poste à supprimer	Effectifs pourvus (T= Titulaire NT = Non titulaire)	Poste à créer	Dont temps non complet
Filière administrative						
Assistant Directeur Général	IV	1			1	
Filière technique – non cadre						
Secrétaire technique	IV	1		1		
Technicien collecte	IV	2		2	1	
Technicien idpr	V	1		1		
Filière technique –cadre						
Directeur des services techniques adjoint	VIII	0			1	
Responsable de la station d'épuration-suivi des industriels animateur ISO14001	V	1		1		
Géomaticienne	V	2		1	1	
technicien exploitation maintenance postes et réseaux /SPANC	V	0			1	
TOTAUX		7		6	4	

Le comité syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE la création d'un poste au tableau des effectifs des agents de droit privé :

- Un poste de géomaticien

Envoyé en préfecture le 28/03/2024

Reçu en préfecture le 28/03/2024

Publié le 28/03/2024

ID : 095-200091924-20240321-DELIB2024026-DE



APPROUVE les tableaux des effectifs droit public et droit privé ci-annexés.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
A Asnières sur Oise, le 27/03/2024
Le Président

Envoyé en préfecture le 28/03/2024

Reçu en préfecture le 28/03/2024

Publié le 28/03/2024



ID : 095-200091924-20240321-DELIB2024026-DE